



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري  
ՀԻՊԵՆԻ ՀԱՄԱՅՆՈՒԹՅԱՆ ԱՎԻՍՅՈՒՆԻ ԱՎԻՏՅՈՒՆԻ ՀԱՅՏԵՐԱԿՆԵՐԻ  
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > La HACA prend part aux travaux du 13e Congrès des Radios libres françaises

[A](#) [1] [+A](#) [1]

## La HACA prend part aux travaux du 13e Congrès des Radios libres françaises

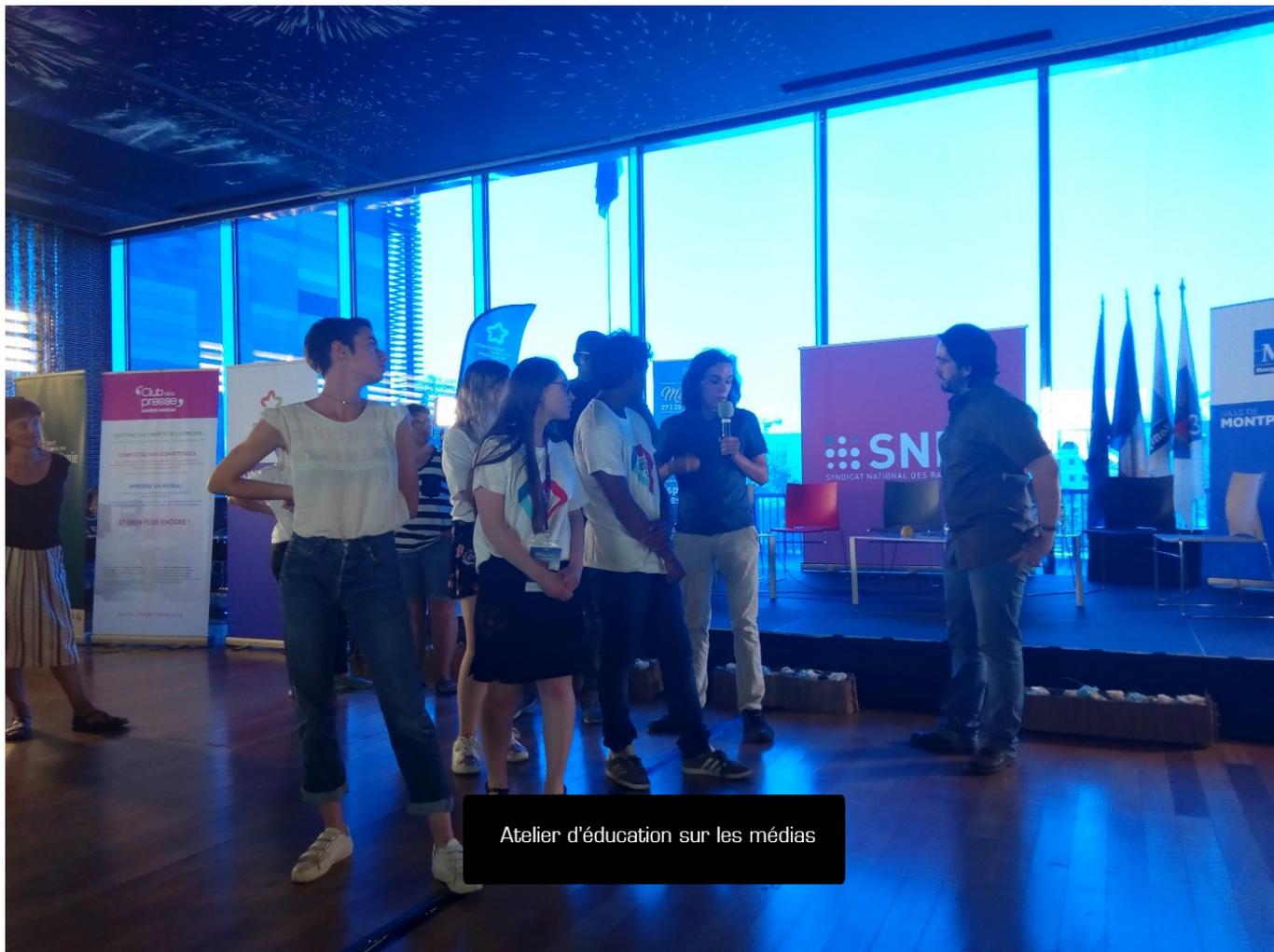
27 juin 2018





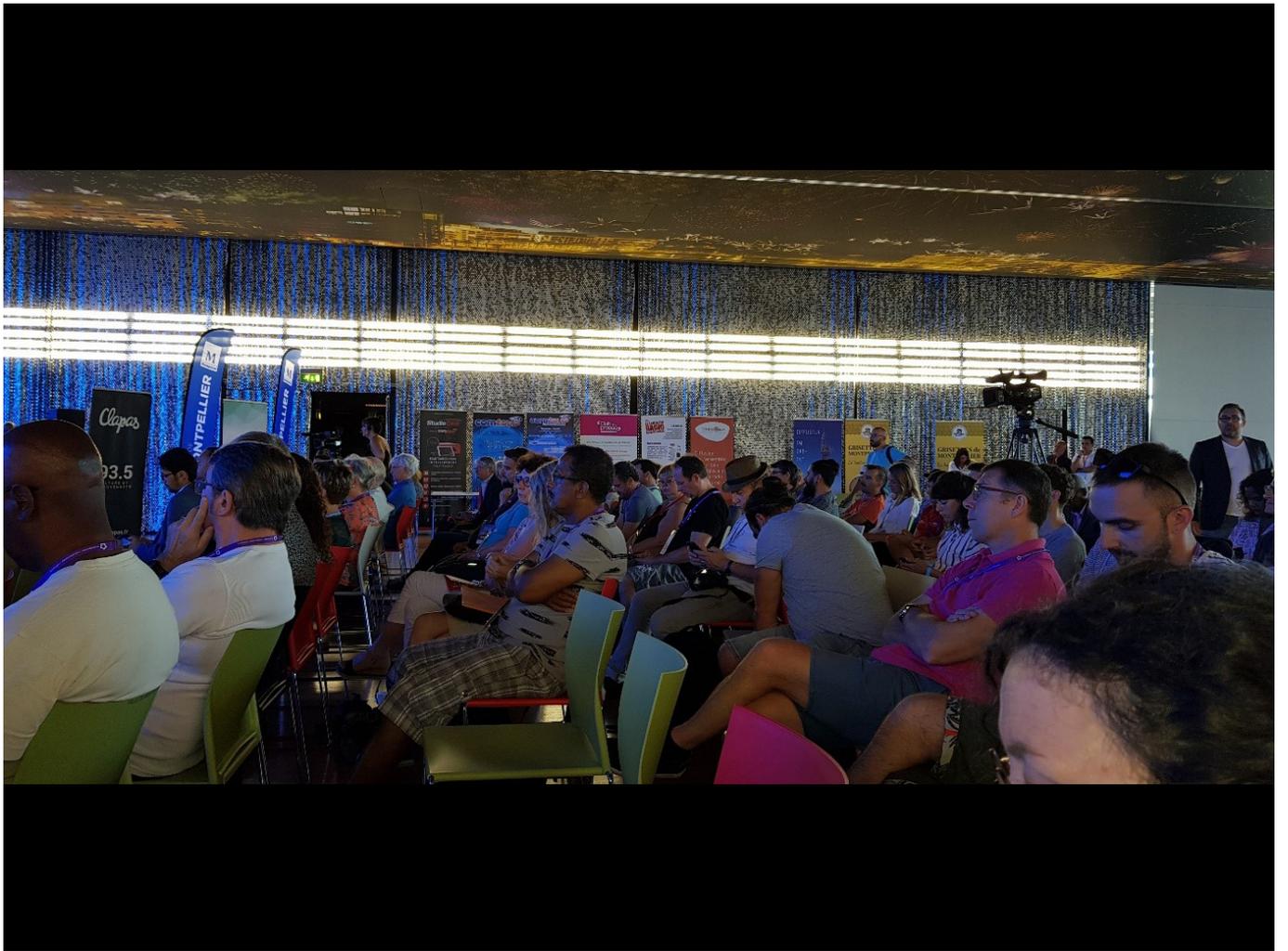


Débat animé sur l'aide publique et ses formes aux radios associatives



Atelier d'éducation sur les médias









C'est sur invitation de M. Emmanuel Boutterin, président du SNRL (Syndicat National des Radios Libres) et Président de l'Association Mondiale des Radios Communautaires (AMARC), que le Directeur Général de la HACA a pris part aux travaux de la 13<sup>e</sup> édition du congrès des radios libres françaises, tenu à Montpellier, du 27 au 29 juin. Événement, qui regroupe les professionnels des radios dites libres ou associatives de l'ensemble du territoire français, encadrées par la loi de 1986, loi dite « loi Léotard », sous la présidence de François Mitterrand, M. Jamal Eddine Naji était accompagné du responsable de l'Unité Valeurs et Catégories Sociales, au sein du Département du Suivi des Programmes, M. Khalid Khatem et de Mlle Majda Saber, cadre au Département des Etudes et Développement.

Lors de son intervention lors de la session inaugurale, en tant que seul invité étranger de ces assises, le Directeur Général de la HACA, a retracé l'histoire du champ de l'audiovisuel, la naissance du régulateur marocain, l'Etat actuel de la régulation au Maroc. Avant d'ouvrir une parenthèse succincte sur les perspectives et différents chantiers sur lesquels travaillent la HACA, actuellement. Soulignant son total accord avec le Président du SNRL qui estima, dans son discours d'ouverture, que « les radios associatives apportent des solutions aux territoires », M. Naji a insisté, comme M. Boutterin sur la nécessité pour elles de la régulation, sur la nécessité de sensibiliser de nombreux acteurs publics et civils aux vraies missions et réels enjeux de la régulation, comme sur l'inépuisable et puissante richesse de la dimension locale où se joue, dans la proximité, dit-il, l'avenir de la pérennité comme de l'effectivité de la démocratie et de la citoyenneté démocratique. Aussi riche que diversifié, le programme de trois jours de cette édition du Congrès des Radios Libres (Radios associatives et Communautaires dont l'origine historique remonte aux « radios pirates »

d'avant la libéralisation des ondes par le président Mitterrand), a su mettre les problématiques et perspectives d'avenir de ces radios au cœur du débat. Les interventions et tables rondes programmées, ont laissé part, tour à tour, aux professionnels de ces radios et aux différents intervenants publics dans le domaine (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, le Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique, députés, élus locaux, ONGs ...). Ainsi et après une trentaine d'années d'expérience, les radios communautaires et associatives restent pionnières et fidèles à leur ADN : la proximité et la localité. Appuyées par les innovations technologiques en vogue, elles restent considérées comme garantes de la démocratie et jouant un rôle territorial incontestable. Cependant, devant les baisses considérables des fonds de soutien à l'expression radiophonique, les modèles économiques de ces entreprises médiatiques sont questionnés et appelés à se réinventer. Point, longuement discuté, lors de cette édition. En guise de réponse à cette donne, des ébauches de réponses ont été partagées et, parfois, illustrés par des expériences vécues. Ainsi a-t-on abordé la diversification des modes de financement, le passage d'une logique de subvention à la logique de projet, la coproduction, la mutualisation mais aussi la multiplication des référentiels et des modèles.

Au programme de cette édition plusieurs autres thématiques de réflexion et de débat, notamment, entre autres, l'éducation aux médias à laquelle les organisateurs ont réservé une session complète, pour exposer une expérience menée à un niveau régional. Cette expérience, dite « Esprit Critik » du club de la presse de l'Occitanie est basée sur le principe d'intervention d'un binôme (un journaliste et un expert des réseaux sociaux) auprès des élèves, sous forme d'ateliers de sensibilisation dans les établissements scolaires sur les médias et qui se font également à la demande des associations des quartiers populaires. Les congressistes ont ainsi pu suivre un exemple de session durant laquelle un journaliste et un spécialiste des réseaux sociaux ont confronté une dizaine de jeunes collégiens à deux questions : « les journalistes ne servent à rien » ; « les réseaux sociaux ne servent à rien »...Chaque jeune devait argumenter sa position en accord ou en désaccord avec chacune de ces affirmations et donc révéler sa perception du journaliste et du journalisme, ses usages ou sa défiance vis-à-vis des réseaux sociaux etc... Un échange, en groupe, qui développe l'esprit critique et le débat contradictoire utile pour renforcer cet esprit. Les congressistes ont fort applaudi cette démarche innovante prise à l'initiative du club de la presse de la région.

« Rien n'est permanent, sauf le changement » disait Héraclite et que le SNRL a choisi comme sa devise depuis sa création pour rappeler à ses membres la vertu, les vertus, de l'Innovation.

---

## **Liens**

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>